

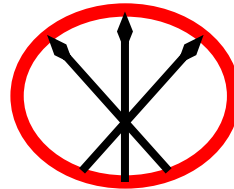
Déclaration de la société Civile burundaise indépendante sanctionnant la commémoration du 6^{ème} anniversaire des massacres du 11 et 12 décembre 2015 commis au Burundi



Collectif des Avocats pour la Défense des Victimes de Crimes de Droit International Commis au Burundi (CAVIB)



FO.CO.DE



SOS - TORTURE / BURUNDI
"Celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière"



TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique en Afrique



Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité



Ensemble pour le Soutien des Défenseurs des Droits Humains en danger



Déclaration de la société Civile burundaise indépendante sanctionnant la commémoration du 6^{ème} anniversaire des massacres du 11 et 12 décembre 2015 commis au Burundi

A l'occasion de la commémoration du sixième anniversaire des massacres perpétrés par les services de sécurité du Burundi en connivence avec les Imbonerakure en dates des 11 et 12 décembre 2015 contre les populations civiles réputées opposées au troisième mandat inconstitutionnel de feu Président Nkurunziza, les organisations de la société civile indépendante signataires de la présente portent à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale ce qui suit :

1. En date du 11/12/2015, au moment où la répression sanglante qui visait les populations civiles opposées au troisième mandat illégal de feu le Président Nkurunziza battait son plein, des groupes armés non identifiés ont attaqué certaines casernes militaires situées dans la capitale Bujumbura et ses environs. Dans la foulée le porte-parole de l'armée avait annoncé dans l'après-midi de ce même jour la mise en déroute des assaillants et le rétablissement de l'ordre dans la ville de Bujumbura tout en dressant le bilan des attaques. Et durant la nuit tragique du 11 décembre et dans la matinée du 12/12/2015, certains éléments des corps de défense et de sécurité appuyés par la milice imbonerakure ont ciblé les quartiers dits contestataires majoritairement habités par des Tutsi. Ils ont défoncé les portes des maisons de paisibles citoyens endormis en violant, torturant et exécutant sommairement plusieurs centaines de personnes.

2. En cette horrible matinée du 12/12/2015 de centaines de corps ensanglantés, les mains liées derrière le dos et éliminés sommairement par une balle dans la tête gisaient dans les rues des quartiers Musaga, Ngagara, Nyakabiga et Mutakura. Après le partage sur les réseaux sociaux des photos montrant ces innombrables corps de civils innocents lâchement assassinés pendant la nuit, les habitants de la capitale qui ont survécu à ces massacres systématiques dirigés contre des populations civiles se verront empêcher de sortir de chez eux au moment où les imbonerakure emportaient les cadavres dans des fosses communes creusées à la hâte dans les faubourgs de Bujumbura. Des véhicules de la mairie de Bujumbura étaient mobilisés dans l'évacuation de ces corps qui jonchaient les rues de la capitale.

3. Face à ces crimes contre l'humanité, la justice burundaise qui est instrumentalisée par le pouvoir en place n'a jamais mené des enquêtes crédibles pour poursuivre les auteurs et les commanditaires de ces massacres ignobles qui auraient emportés plus de 300 victimes. Des images satellitaires avaient pourtant été prises et diffusées par des organisations non gouvernementales sans que les indices ne soient exploités utilement par un pouvoir judiciaire qui est mobilisé pour protéger des auteurs de la répression qui continuent à tuer et faire disparaître dans l'impunité totale, les opposants réels ou supposés.

4. Pour la nième fois, les organisations signataires de la présente s'inclinent devant la mémoire des victimes de ces crimes contre l'humanité et expriment par la même occasion leur indéfectible soutien aux familles des illustres disparus. Les mêmes organisations promettent de continuer à œuvrer pour qu'une justice impartiale et indépendante, nationale ou internationale

Déclaration de la société Civile burundaise indépendante sanctionnant la commémoration du 6^{ème} anniversaire des massacres du 11 et 12 décembre 2015 commis au Burundi

parvienne un jour à établir la responsabilité et à punir les coupables manifestement protégés par le pouvoir en place au Burundi.

5. A l'heure où les crimes contre l'humanité continuent à se commettre sous un regard complice de nouvelles autorités politiques et judiciaires comme en témoignent les rapports concordants de la commission internationale d'enquête sur le Burundi, les mêmes organisations signataires demandent au gouvernement burundais de se ressaisir pour arrêter ces crimes tout en jugeant les coupables. En outre, elles demandent à la Cour pénale internationale, de se pencher sérieusement sur les enquêtes en cours depuis plus de quatre ans pour enclencher les poursuites contre les auteurs de ces exactions qui, jusqu'aujourd'hui continuent à commettre des exactions en toute impunité, contre toute personne considérée , à tort ou à raison comme un opposant au régime en place militarisé.

Fait le 11/12/2021

Les organisations signataires

1. Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (ACAT-Burundi)
2. Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH)
3. Association Burundaise des Journalistes en Exil (ABJE)
4. Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits Humains (CBDDH)
5. Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB-CPI)
6. Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME)
7. Collectif des Avocats des Victimes des crimes de droit international commis au Burundi (CAVIB)
8. Ensemble pour le Soutien des Défenseurs des Droits Humains en danger(ESDD)
9. Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE)
10. Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC)
11. Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka
12. Light For All
13. Mouvement Inamahoro, Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité
14. Mouvement des Femmes et des Filles pour la Paix et la Sécurité (MFFPS)
15. Observatoire de la Presse au Burundi (OPB).
16. Réseau des Citoyens Probes (RCP)
17. SOS Torture Burundi
18. Tournons la page Burundi (TLP-Burundi)
19. Union Burundaise des Journalistes (UBJ).